

CPS/CRGA 52 – CONF 12 (2022) ORIGINAL : ANGLAIS

CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS

(23–24 novembre 2022, Port-Vila, Vanuatu)

et

DOUZIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

(25 novembre 2022, Port-Vila, Vanuatu)

Note administrative

(Document présenté par le Secrétariat)

Organisation des réunions

- 1. Le Secrétariat est chargé de l'organisation de la cinquante-deuxième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA 52) et de la douzième Conférence, notamment de la préparation des ordres du jour et des documents de réunion, de la gestion de l'accès aux réunions, et de la mise à disposition des services d'interprétation et de l'ensemble des services du Secrétariat pendant les réunions.
- Coral Pasisi, Conseillère principale auprès du Directeur général (coralp@spc.int), sera la principale interlocutrice au sein du Secrétariat pour toutes les questions relatives aux réunions. Elle sera assistée de Seya Brighton, Secrétaire de la Direction (seyab@spc.int), et de Vuki Buadromo, Conseillère principale (vukib@spc.int).

Trajet, arrivée et départ

- 3. Le Secrétariat prendra à sa charge les frais liés à la participation d'un·e (1) représentant·e par État et Territoire au CRGA, et d'un·e chef·fe de délégation par État et Territoire à la Conférence (à l'exception de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni) selon les modalités décrites aux points i) et ii) ci-dessous :
 - i. le voyage aller-retour par avion, par l'itinéraire le plus direct et le plus économique, entre le pays du de la représentant et Port-Vila (Vanuatu) ; et
 - ii. les indemnités de séjour, au taux fixé par la CPS, pour les escales nécessaires durant le voyage à destination et en provenance de Port-Vila (Vanuatu), et pendant la durée des réunions.
- 4. La CPS se chargera de faire parvenir aux États et Territoires un billet d'avion électronique pour les représentants désignés, dès lors que ces derniers auront accepté l'itinéraire proposé. Tous les frais supplémentaires résultant de la modification d'une réservation ou d'un itinéraire après émission du billet seront à la charge de l'État ou du Territoire concerné.

- 5. Les représentants des organisations membres du CORP (Conseil des organisations régionales du Pacifique), des organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales associés à l'action de la CPS dans le Pacifique sont invités à participer en qualité d'observateurs à la session du CRGA et à la Conférence, à leurs propres frais.
- 6. Le Gouvernement de Vanuatu accueillera toutes les délégations à leur arrivée à l'aéroport. Leur transfert sera assuré, de l'aéroport vers le lieu d'hébergement.

Lieu et inscription

- 7. Pour la première fois depuis 2019, le CRGA 52 et la douzième Conférence se dérouleront en présentiel au Warwick Le Lagon Resort & Spa, à Port-Vila (Vanuatu).
- 8. Les délégations sont priées de s'inscrire en ligne avant le 24 octobre 2022, fin de journée.
- 9. Le Secrétariat tiendra un bureau d'enregistrement dans le hall du Warwick Le Lagon Resort & Spa le 22 novembre.

Hôtel et indemnités journalières

- 10. La CPS prendra à sa charge les frais correspondant à deux chambres d'hôtel au Warwick Le Lagon Resort & Spa: une (1) chambre pour les chefs de délégation non résidents et une (1) chambre pour les hauts fonctionnaires accompagnateurs. Veuillez contacter Peggy MacSweeny (peggym@spc.int) pour de plus amples informations.
- 11. Les autres membres de délégations et les observateurs ont la possibilité de se loger dans les hôtels suivants : The Melanesian Port Vila Hotel et le Grand Hotel and Casino. Veuillez contacter Peggy MacSweeny (peggym@spc.int) afin de discuter des tarifs et d'obtenir une assistance pour les réservations.
- 12. Des indemnités journalières seront versées à l'arrivée au bureau d'enregistrement.

Tenue vestimentaire

- 13. S'agissant du code vestimentaire du CRGA 52 et de la douzième Conférence, il est demandé aux participants de porter une tenue formelle de style océanien.
- 14. Le premier jour du CRGA 52 (23 novembre) et pour la Conférence (25 novembre), les membres du personnel de la CPS porteront des chemises conçues spécialement pour l'occasion.
- 15. Les chefs de délégation recevront une chemise conçue et commandée spécialement pour la Conférence. Cette chemise devra être portée lors de la photo de groupe. Ils pourront communiquer leur taille au moment de leur inscription.

Participation

16. En raison des contraintes techniques liées à l'interprétation, il n'est pas possible d'organiser des réunions sous forme hybride en dehors du siège de la CPS. Par conséquent, aucune participation à distance n'est possible. Toutefois, certaines séances seront diffusées en temps réel sur Internet ; les séances en question seront précisées en temps utile.

- 17. Les documents du CRGA seront disponibles d'ici au 2 novembre sur le site de la CPS créé spécialement à cet effet (https://www.spc.int/crga). Si des mots de passe sont requis, ils seront transmis aux correspondants et aux délégations inscrits.
- 18. Le Secrétariat a réalisé de brèves vidéos sur la gouvernance, la CPS et la structure de gouvernance de la CPS. Ces vidéos, disponibles en ligne, permettront de rappeler des informations utiles aux membres ou de les communiquer aux nouveaux participants. Les membres sont invités à visionner ces vidéos avant la session, à leur convenance, en cliquant sur les liens fournis sur le site Web du CRGA.
- 19. Les vidéos et déclarations des observateurs seront également mis à disposition en amont de la session du CRGA sur le site Web ad hoc. Nous encourageons les membres à les visionner par avance, afin de laisser plus de temps aux échanges lors des réunions. Toutes ces ressources seront également mises à profit et apporteront un éclairage contextuel tout au long du CRGA.

Télécommunications

- 20. Un accès à Internet et des imprimantes seront à disposition des délégués à l'hôtel Warwick. Les coûts des appels téléphoniques internationaux seront à la charge des délégations à l'origine de ces appels.
- 21. Si les délégués rencontrent des problèmes techniques durant les réunions, ils peuvent envoyer un message à l'adresse suivante : CRGA@spc.int.

Électricité

22. La tension secteur à Vanuatu est de 230 V/50 Hz, et les prises et fiches d'alimentation sont de même type que celles utilisées en Australie/Nouvelle-Zélande.

Déroulement des réunions et bonnes pratiques

23. Conformément à l'ordre du jour provisoire, la cinquante-deuxième session du CRGA sera ouverte et présidée par le Samoa. Quant à la douzième Conférence, elle sera ouverte et présidée par Vanuatu. Les délégués sont invités à arriver un quart d'heure avant le début de chaque séance.

Cérémonies d'ouverture et de clôture

24. Les informations relatives aux cérémonies officielles d'ouverture et de clôture seront communiquées en temps utile. Un programme détaillé sera remis à l'arrivée à Vanuatu.

Interprétation

- 25. Des services d'interprétation simultanée seront assurés pendant les réunions. Afin d'aider les interprètes à bien comprendre les interventions et à les restituer le plus fidèlement possible, les participants sont priés de parler distinctement et à vitesse raisonnable.
- 26. Si les délégués rencontrent des problèmes avec l'interprétation durant les réunions, ils doivent envoyer un message à l'adresse suivante : <u>CRGA@spc.int</u>.

Médias

- 27. Pour toute question concernant les médias, veuillez prendre contact avec Peter Foster, Directeur de la communication (peterf@spc.int); David Wardell, Chargé de la communication (davidw@spc.int); ou Camille Menaouer, Assistante communication (camillem@spc.int).
- 28. Les activités média auront lieu au Warwick Le Lagon Resort & Spa, dans une salle réservée à cet effet.
- 29. Une photo officielle sera prise lors de chaque événement et sera publiée sur le site Web du CRGA et de la Conférence.